

1. Achever la première phase :

5 ans après être sorti de terre, le quartier des Docks est encore en chantier. Ce qui est naturel pour les phases en cours l'est beaucoup moins pour la première phase. Peu de commerces ont ouvert, des trottoirs restent à finaliser, l'accès à la rue des Bateliers continue d'être anarchique...

Que comptez-vous faire pour finaliser cette partie du quartier ?

Le trottoir de la rue Frida Kahlo a été négligé pendant près de 5 ans après l'emménagement des premiers habitant.e.s. Il est urgent de le finaliser (goudronnage, passages piétons et mobilier urbain) en travaillant en lien avec Plaine commune.

Le stationnement et la circulation anarchique de la rue des bateliers est problématique. Afin de répondre au besoin réel d'un stationnement éphémère pour les riverains (déchargement des courses, dépose des enfants en bas âge, etc.) il est possible de proposer de nouveaux espaces de dépose minute.

5 ans après l'arrivée des premiers habitants de la ZAC des Docks, il serait utile de revoir les emplacements des passages piétons en fonction des flux de circulation.

2. Intégrer Les Docks au reste de la ville :

Le quartier des Docks souffre depuis sa création d'une identité à part liée à l'émergence d'un quartier complet, avec un urbanisme différent du Saint-Ouen que certains considèrent comme historique. Le quartier est implanté sur une frange de la ville en lien avec la Seine mais un peu isolé par les grands axes (Dhalenne, Victor Hugo, Ardouin) et limite les motifs de venue dans le quartier. Comment comptez-vous faire des Docks un quartier à part entière de Saint-Ouen ?

Le maire sortant a systématiquement opposé les habitant.e.s des différents quartiers entre eux. Cela a été flagrant lors de l'élaboration de la carte scolaire, où le Maire a opposé les habitant.e.s de la ZAC des Docks à leurs plus proches voisin.e.s de la rue Albert Dhalenne.

La liste « A Gauche ! » souhaite à l'inverse désenclaver les quartiers en développant et en faisant vivre les lieux et équipements publics collectifs favorisant le lien social.

C'est le cas du grand parc qui est un espace vert dont l'intérêt dépasse largement le quartier et qui mériterait d'accueillir bien plus d'initiatives associatives et citoyennes rayonnant sur la l'ensemble de la ville.

L'espace d'amphithéâtre extérieur sous-utilisé aujourd'hui pourrait par exemple être utilisé pour la réalisation de spectacles gratuits en période estivale.

L'utilisation de la grande serre en dehors des heures d'ouvertures du parc doit également être rendue possible, pour répondre au besoin grandissant de lieux de rencontres gratuits pour les associations. La maison des associations prévues initialement n'ayant pas vu le jour, il y a urgence à rentabiliser les espaces de réunions mobilisables dans la serre.

Denis Vemclefs en tant qu'élu d'opposition s'est fortement mobilisé pour le maintien du marché du Landy que le maire sortant souhaitait voir disparaître dans le cadre de l'ANRU, puis en lien avec les travaux liés aux Jeux olympiques.

Ce marché fréquenté à la fois par les habitant.e.s du vieux St-Ouen et de plus en plus par les habitant.e.s du quartier des Docks est un exemple de lieu créant du commun et des ponts entre les quartiers. Il mériterait au contraire d'être rénové. Le projet de halle des Docks mérite également d'être redéfini avec ce même objectif, de répondre aux besoins à la fois des travailleuses et travailleurs de la région et d'Alstom qui l'entoure mais aussi des habitant.e.s du quartier des Docks et de l'ensemble des Audonien.e.s, afin d'en faire un lieu, utile aux Audonien.e.s et qui s'insère harmonieusement dans un quartier familial et résidentiel.

3. Répondre aux problèmes concrets : Le quartier des Docks souffre d'un manque de commerces et d'espaces partagés, ce qui constitue un frein pour le bien-vivre dans le quartier.

Quelle est la conception de votre équipe quant à l'avenir des coques commerciales aujourd'hui toujours vides ? Quel projet défendez-vous pour la Halle et comment celle-ci pourra-t-elle s'articuler avec les commerces en pied d'immeuble ?

Nous souhaitons travailler en transparence et en informant les habitant.e.s au fur et à mesure de l'avancée des projets.

Pour cela, il faut tout d'abord réaliser un état des lieux de la situation commerciale. Réaliser un inventaire des surfaces vacantes, des contraintes inhérentes à chaque coque (surface, état, propriétaire, tarifs proposés à la location, etc.), afin de déterminer le type d'activités pouvant y être implanté.

Dans un 2^e temps, nous souhaitons clarifier la situation de l'arlésienne de la Halle Gourmande. Il s'agira de la rendre complémentaire avec le tissu commercial environnant. Le projet de cette halle peut être un véritable atout pour faire le lien entre le quartier des Docks et le reste de la ville, à condition de le concevoir d'emblée comme un espace de vie et de lien répondant aux besoins des Audonien.e.s.

Notre quartier dispose d'un équipement assez unique, le parvis. Sa surface en fait un atout pour le quartier et la ville mais c'est aussi un espace régulièrement sujet à des nuisances sonores. Est-il envisageable selon vous d'en faire un espace vivant tout en préservant la tranquillité des habitants du quartier ?

En effet, le parvis est un véritable atout pour la ville qui est malheureusement peu et mal exploité. Sa conception et son projet d'exploitation initialement prévues n'ont pas été respectés par le maire sortant. La maison de quartier a

été remplacée par un boulodrome et la place ne possède pratiquement pas de mobilier urbain. Cela n'est pas suffisant. Il nous semble urgent de réaménager le parvis afin de casser les trajectoires pour dissuader le rodéo sauvage, de le rendre plus chaleureux visuellement en aménageant plus d'îlots verts et de jeux pour enfants. Notre objectif est de rendre cette place aux familles audoniennes.

Nous tenons d'ailleurs à rendre hommage à Mon Voisin des Docks pour avoir doté le parvis d'un composteur de quartier et d'y organiser des événements comme la fête de la musique qui fût un grand moment de réunion et de partage. C'est ce genre d'initiatives que nous soutiendrons durant notre mandature.

Pour les nuisances nocturnes (et parfois diurnes), les initiatives répressives de l'actuelle majorité telles que les caméras de surveillance ou la présence policière n'ont pas été satisfaisantes. Nous serons dans une logique de dialogue et de prévention en faisant intervenir des médiateurs et en faisant en sorte que le parvis soit un espace occupé par une population diverse en y organisant des événements.

De nombreuses copropriétés subissent également des nuisances du fait du mode d'exploitation locative touristique courte durée (type Airbnb). Ce phénomène contribue à la raréfaction des biens et participe à l'augmentation des prix (locatif et achat). Comment comptez-vous agir contre ce phénomène ?

Le problème du logement est une des préoccupations principales de notre programme. La maîtrise des prix est une des données primordiales pour assurer la diversité de notre ville. Les locations courte durée doivent être limitées et encadrées, à l'image de ce qui se pratique déjà dans des grandes villes touristiques telle que Paris ou Lyon.

Notre politique ira en ce sens. La tenue des jeux olympiques pendant le mandat municipal à venir va renforcer le phénomène de locations de courte durée et imposera de prendre des précautions particulières.

Face à la crise du logement existant en Ile-de-France la municipalité doit veiller à ce que des logements pouvant être loué comme résidence principale ne soient pas transformés en meublés touristiques de courte durée.

Comme souvent lors de la construction de quartiers neufs, le dimensionnement des équipements scolaires est insuffisant à répondre aux besoins en maternelle et en élémentaire. A ce jour, il n'existe pas de collège pour accueillir la population actuelle et à venir des Docks. Quelle est la position de votre équipe sur cet enjeu (calendrier de réalisation et localisation) ?

Le besoin d'un nouveau collège pour Saint-Ouen n'est plus à démontrer et, évidemment, il n'est plus à démontrer non plus que la municipalité a pris un retard considérable dans la gestion de ce dossier.

Si l'emprise foncière nécessaire à un nouveau collège a été identifiée, la nouvelle

municipalité devra tout faire pour accélérer les démarches administratives avec la Métropole pour organiser une rétrocession de la parcelle au Conseil Départemental dans les meilleurs délais.

De même nous devons rentrer en discussion avec le président du conseil départemental afin que cet équipement puisse être inscrit dans le nouveau plan « Ambitions Collèges » qui sera voté en automne 2020 afin d'inscrire cette construction dans le budget départemental.

Parallèlement, nous souhaitons lancer un groupe de travail avec les enseignants des autres collèges et les parents d'élèves pour voir comment le projet architectural de nouveau collège remplira les exigences pédagogiques et de bien être pour toute la communauté éducative.

Enfin, ce collège sera construit avec un équipement sportif. Nous souhaitons que la municipalité prenne l'initiative de travailler avec le département en amont afin que cet équipement soit de plus grande ampleur que les équipements de ce type habituellement construits par le département. L'intérêt est qu'un tel équipement puisse être complémentaire avec l'offre en infrastructures existant déjà sur St-Ouen et puisse servir en dehors du temps scolaire pour les clubs et associations de la ville. Ce surcôt peut être estimé entre 2 et 4 millions d'euros et sera pris en charge par la ville comme les coûts de fonctionnement.

Les parkings du quartier sont très mal entretenus, subissent des stationnements sauvages et n'offrent aucune offre compétitive pour les visiteurs. Quelle est votre position sur la gestion des parkings et sur la politique tarifaire ?

Le maire actuel a décidé seul de reprendre l'exploitation des parkings des Docks. Il s'est avéré que cela demande une maîtrise et une gestion particulière et que l'actuelle majorité n'a pas été en mesure d'assurer.

Il conviendra d'étudier la gestion des parkings et d'examiner la politique tarifaire pratiquée notamment pour le stationnement de courte durée, dont les tarifs sont prohibitifs.

De nombreuses places de parking sont systématiquement vides, notamment dans le parking de la halle, alors que le stationnement en surface est anarchique.

Une politique tarifaire plus adaptée pourrait permettre de mieux rentabiliser les espaces de parkings et de réduire le stationnement sauvage.

3. L'avenir des Docks : Un écoquartier ?

Les Docks ont à l'origine été conçus comme un écoquartier ; ils ont été présentés comme tel aux habitants. Force est de constater que nous sommes aujourd'hui très loin d'exploiter tout le potentiel écologique du lieu. Au-delà du Grand Parc dont bénéficie le quartier, comment comptez-vous soutenir la dimension d'écoquartier des Docks ? Avec son accès direct à un large parvis, des possibilités d'itinéraires de balades sur l'arc de Seine en lien avec les futurs aménagements olympiques, le quartier des Docks pourrait être un lieu idéal pour développer une offre de service autour du vélo (vente, location, réparation, vélo-école...). La

ville peut-elle aider à développer cette offre vertueuse, réclamée par beaucoup, et pour l'instant très embryonnaire - pour ne pas dire inexistante- dans le 93 ?

Le concept d'éco quartier a été abandonné en 2014. Les phases 2, 3 et 4 décidées par la maire n'ont pas respecté la charte qui définit un « éco quartier ». Les difficultés de stationnement, d'aménagements et de circulation en sont les conséquences.

Nous avons le projet de mettre en place une coulée verte dans toute la ville qui passera dans le quartier des docks. Cela ouvrira les différents quartiers de la ville entre eux et s'intégrera parfaitement à l'environnement des Docks. La circulation douce sera la priorité sans que cela ne puisse pénaliser les riverains. La rue des bateliers ne doit être ouverte qu'aux BUS mais aussi aux riverains qui souhaitent se garer pour divers raisons (déposer des bagages ou des personnes, livrer ses courses, etc...) par le biais de système de stationnement comme les « dépose minute ».

Nous avons l'intention de faire revenir les vélibs à Saint-Ouen.

Le quartier des docks pourrait utilement bénéficier de l'implantation d'une ou plusieurs stations.

Le vélo est l'avenir de la circulation en ville et il aura une place toute particulière dans notre gestion des voiries. Nous avons conscience que des « pistes cyclables » valent mieux que des « voies cyclables » qui accueillent souvent des voitures qui se garent en double file.

Comment voyez-vous la valorisation de la "centrale de mobilité" initialement prévue dans le parking de la Halle et aujourd'hui encore à l'état d'idée ? Pour faire des Docks un quartier écologique, convivial avec des habitants acteurs, que pensez-vous de projets comme des cafés associatifs, régie de quartier, ressourceries, panneaux solaires, serre urbaine... La municipalité que vous souhaitez incarner sera-t-elle un soutien aux projets associatifs des quartiers ? La serre pédagogique ne peut-elle pas devenir un lieu permanent de vie autour d'un café associatif, un lieu de débat thématique et de convivialité pour les habitants ? Une ressourcerie ou une régie de quartier vous semblent-elles des outils pertinents pour l'implication et le développement du quartier ? L'association Mon Voisin des Docks organise régulièrement des évènements pour créer du lien au sein du quartier. Cependant, nous rencontrons des difficultés de stockage pour entreposer les différents équipements que nous utilisons pour nos rencontres (bar et bancs mobiles, matériel de sonorisation, jeux pour enfants, etc.). Sous quelle forme pourrions-nous bénéficier d'un local de stockage pour nous permettre de continuer à animer le quartier ?

La centrale de mobilité située au pied du parking de la halle n'a jamais vu le jour. Nous estimons que ce type d'endroit doit exister en partenariat avec les associations locales. Notre liste solidaire et écologique est très favorable au développement de ce type de structure.

Une concertation avec MVD et des habitant.e.s du quartier nous semble indispensable pour mener à bien ce type de projet.

« A Gauche ! » porte la volonté de développer à St-Ouen l'économie sociale et solidaire. Nous portons le projet de reconvertir le site de Cap Saint-Ouen en pépinière de l'économie sociale et solidaire avant de soutenir le développement de modèles alternatifs, écologique et de développer une économie créatrice d'emploi.

Nous proposons également la création à St-Ouen d'une ressourcerie, d'une régie de quartier et d'une halle alimentaire en circuit court, dont les lieux d'implantation restent à définir.

4. Dialogue avec les habitants : Enfin, comment comptez-vous informer et consulter, de façon transparente et régulière les habitants sur le devenir du quartier et notamment sur la vocation des lots non construits, le calendrier des nombreux travaux, l'articulation avec les autres projets tels que la rénovation urbaine, le CHU, les JO 2024, etc ?

Tout notre programme et toute notre démarche politique reposent sur l'implication citoyenne ; cela signifie déjà donner à toutes et tous les éléments techniques, financiers et juridiques en amont pour que les acteurs du quartier disposent de tous les éléments participant à la prise de décision.

Ces éléments partagés permettront d'avoir les discussions dans des comités de quartier ou des commissions extra-municipales afin que les élu.e.s puissent exposer leurs propositions et leurs contraintes et naturellement écouter celles des habitant.e.s pour en tenir compte et décider collectivement.

Notre objectif est clair, redonner du pouvoir d'agir aux habitant.e.s de la ville.

Nous faisons néanmoins la part des choses entre certains projets déjà bien avancés et où les marges de manœuvre municipales sont assez réduites. Il nous faudra dès le lendemain de l'élection regarder l'avancement de certains projets comme ceux du CHU, de l'ANRU ou encore de la ZAC des Jeux olympiques afin d'apprécier les marges de manœuvres dont nous pourrons user.

Inversement sur d'autres projets où la ville peut impulser dès le début une dynamique citoyenne ; nous pensons par exemple à l'aménagement des berges de Seine où les chantiers de rénovation urbaine.